



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada



Régie de gestion des
matières résiduelles
de la Mauricie

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

APPORTEZ VOS FEUILLES MORTES CHEZ UN PRODUCTEUR PRÈS DE CHEZ-VOUS

Trois-Rivières, le 13 octobre 2009 – C'est sur la ferme de Jean Matteau, producteur de lait, à Saint-Boniface, que les partenaires suivants : la Fédération de l'UPA de la Mauricie (FUPAM), la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM), le Conseil Régional de l'Environnement (CREM), grâce à l'appui financier du Fonds Écomunicipalité IGA et Conseil pour le Développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) ont lancé l'opération « Apportez vos feuilles à la ferme ».

Ainsi, 30 fermes participeront à la récupération des feuilles mortes que leur apporteront leurs concitoyens dans le courant des prochaines semaines. Pour M. Jean Matteau cette expérience n'a rien de nouveau, c'est la 5^{ème} année qu'il récupère les feuilles mortes de ces concitoyens sur une base volontaire. « J'ai reçu l'équivalent de 3 000 sacs de feuilles l'an dernier. Je trouvais ça pertinent de profiter de cette ressource que je peux valoriser sur mes terres. Fait remarquable, je n'ai jamais eu de mauvaise surprise, les gens qui sont venus ici ont toujours respecté les consignes ».

Tout ce que les citoyens doivent faire c'est d'aller porter leurs feuilles mortes dans une des fermes participantes. Ils n'ont qu'à vider leurs sacs de feuilles à l'endroit désigné qui sera indiqué par un panneau. À la ferme, seuls les feuilles mortes, le gazon et les plantes de petites tailles (moins de 60 centimètres) sont acceptés.

Les résidus verts encombrant inutilement les sites d'enfouissement alors qu'ils sont facilement compostables et qu'ils permettent d'améliorer la fertilité de nos sols agricoles. La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM) est également impliquée dans ce projet. Permettre aux citoyens d'apporter leurs feuilles directement à une ferme près de leur domicile, où elles seront valorisées, apparaît une méthode économique et parfaitement adaptée aux besoins des municipalités rurales. M. Pierre Bouchard souligne : « Nous sommes toujours heureux de collaborer à de telles initiatives et saluons l'implication des trente fermes participantes.

Monsieur René Perreault, vice-président de la Fédération de l'UPA de la Mauricie et responsable des dossiers en agroenvironnement se félicite de cette initiative. « Pour nous, il s'agit là d'un geste concret de la part des producteurs et productrices agricoles de la Mauricie afin de valoriser une richesse pour nos terres qui partait dans les sites d'enfouissement chaque automne. Nous sommes impliqués dans la sauvegarde et la protection de notre environnement depuis plusieurs années et en voici une preuve de plus ».

Selon les caractéristiques propres à chacune des municipalités, la proportion de résidus verts (feuilles mortes, gazon et résidus de jardins) peut représentée de 10 à 25 % de la totalité des matières résiduelles générées par un territoire donné. Ces matières sont déjà triées et ramassées à part, à l'extérieur de la résidence, elles sont donc simples à récupérer.

Ce projet est rendu possible par un appui financier important de 10 000 \$ du Fonds Écomunicipalité IGA. Mme Julie Lafortune qui représente le Fonds est venu rappeler les objectifs qui sont poursuivis par celui-ci. « Le Fonds Écomunicipalité IGA se veut un levier du développement durable pour les collectivités québécoises. Il sert à financer plus d'une centaine de projets environnementaux qui répondent concrètement aux réalités du milieu à travers le Québec. Le projet de la Mauricie cadrerait parfaitement dans nos critères et nous sommes fiers d'y être associé. » a-t-elle déclaré.

Ce projet, mené par la Fédération de l'UPA de la Mauricie a bénéficié du Fonds Écomunicipalité IGA et du partenariat de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, du Conseil Régional de l'environnement de la Mauricie et du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec.

-30-

SOURCE : Yvan Martin, Fédération de l'UPA de la Mauricie
819 378-4033, poste 233